

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique est ouverte du 12 mars 2019 au 12 avril 2019 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs, pour connaître l'avis du public sur le projet de Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Par arrêté communautaire n°2019-20 du 14 janvier 2019, le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet arrêté du Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

A l'issue de l'enquête publique, le PDU sera approuvé par le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Monsieur Fabrice BARGERIE, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Limoges, par la décision n°E18000099 du 13 décembre 2018.

Le siège de l'enquête publique est situé dans les locaux de la CABB, 9 avenue Léo Lagrange, 19100 BRIVE.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique et consigner par écrit ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre public ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, côté et paraphé par Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Le dossier d'enquête sera déposé au siège de l'enquête ainsi que dans chacune des mairies de la CABB, pendant toute la durée de l'enquête aux dates et horaires d'ouverture habituels d'ouverture au public, hors jours fériés et fermetures exceptionnelles. Le dossier soumis à enquête publique comprend le projet de PDU, l'annexe accessibilité, le rapport environnemental, un rapport non technique, le courrier de saisine au tribunal administratif de Limoges, la lettre de désignation du commissaire enquêteur, les délibérations concernant le PDU, les courriers de saisine des PPA, les avis des PPA, l'avis d'ouverture de l'enquête publique, l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

Chacun pourra adresser ses observations par écrit, à M. Fabrice BARGERIE, Commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Adresse postale : CABB, 9 avenue Léo Lagrange, 19100 BRIVE

Mail : enquetepubliquepdu@agglodebrive.fr

Le dossier d'enquête publique est disponible et les documents téléchargeables sur le site internet de la CABB, à l'adresse suivante : www.agglodebrive.fr

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête:

- au siège de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, 9 avenue Léo Lagrange, 19100 BRIVE

- sur le site internet de la communauté d'Agglomération du Bassin de Brive www.agglodebrive.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, sur les permanences qui se tiendront aux jours, heures et lieux suivants :

CONSULTATION DU DOSSIER – PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Communes	Lieux de permanence	Dates	Heures
BRIVE	Mairie Place Jean Charbonnel, 19100 Brive-la-Gaillarde	Mardi 12/03/2019 Vendredi 05/04/2019	De 14h30 à 16h30
BRIVE	Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive	Mardi 26/03/2019 Vendredi 12/04/2019	De 14h30 à 16h30
OBJAT	Mairie, Place Charles de Gaulle, 19130 Objat	Vendredi 15/03/2019 Mercredi 03/04/2019	De 14h30 à 16h30
SAINT PANTALEON DE LARCHE	Mairie, Le Bourg, 19600 SAINT-Pan- taléon-de-Larche	Mercredi 20/03/2019 Lundi 08/04/2019	De 14h30 à 16h30
ALLASSAC	Mairie, 2 Place de la République, 19240 Allassac	Jeudi 14/03/2019 Jeudi 28/03/2019	De 14h30 à 16h30
TURENNE	Mairie, Le Bourg, 19500 Turenne	Jeudi 21/03/2019 Mardi 09/04/2019	De 14h30 à 16h30